SÉCURITÉ

N° D'URGENCE ET N° UTILES

15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
3624	SOS Médecins
3919	Violences congugales
116 000	SOS enfants disparus

EDF : 09 69 32 15 15 (appel non surtaxé)

VEOLIA EAU : 09 69 32 35 29 (appel non surtaxé)

3646	CPAM
3939	Allo Service Public
3949	Pôle Emploi

Centres anti poisons

Rennes	02 99 59 22 22
Angers	02 41 48 21 21
Paris	01 40 05 48 48

0892 683 208	Chèquier volé ou perdu
0892 705 705	opposition carte bancaire
0 800 47 33 33	Urgence sécurité gaz

ATTENTION:

Pour toute intervention , notre référent GDSA77 M.CARDOSO Filipe.

Vous pouvez le contacter au 06 51 64 12 62 ou par mail : mielleriedetrilport@gmail.com

Le Frelon Asiatique : un Invasif nuisible !

Frelon asiatique est présent en Seine et Marne !
10 nids en 2015 ....100 nids en 2016, 500 en 2017, 800 en 2018.

Comment se développe le frelon asiatique ? Les mères fondatrices issues des nids de l'année précédente, fondent des nids embryon (ci-dessous). Ces nids donnent naissance à une quinzaine de frelons qui vont aller construire un nid primaire.

Le nid secondaire peut atteindre 50 à 80cm de large et les plus gros une hauteur de 1 m. il peut contenir jusqu'à 6000 frelons. La pleine activité du nid secondaire est atteinte au mois d'aout. A ce moment le frelon est présent dans les rucher où il cause de nombreux dégâts mais aussi présent sur les lieux où il y a du sucre et des protéines, les marchés par exemple.
Au mois de novembre le nid va laisser partir jusqu'à 400 mères fondatrices fécondées qui vont hiberner très souvent à proximité du nid de départ. Ces fondatrices ressortiront au mois de mars pour fonder une nouvelle colonie. Le nid se détruit progressivement au mois de décembre, il n'y a plus de colonies pendant l'hiver.

La lutte contre le frelon asiatique :

Le piégeage est très efficace aux mois de mars et avril, il permet de piéger les mères fondatrices. Il doit être fait près des bâtiments où s'installent volontiers les nids primaires. Le piégeage doit être arrêté ensuite car il causerait plus de dégâts sur les autres insectes.

le piège le plus simple est le bouteille efficace :dans une mettre un d'eau minérale, mélange de 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de sirop. Ce mélange doit être renouvelé toute les semaines

GDSA 77 Maison de l'élevage 77350 Le Mée sur Seine GDSA@apiculture77.fr

---

MAIRIE DE MÉRY-SUR-MARNE

7, route Jean de la Fontaine
77730 MERY-SUR-MARNE

09.63.54.84.91

Nous contacter

Copyright 2025 Mairie de Méry-sur-Marne